

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 419 du 23 mars 2016

Après six ans de gel, les fonctionnaires vont être augmentés...

Une « VALLS » à deux temps !

Une hausse du point d'indice étalée sur deux exercices, 0,6% en juillet 2016 et 0,6% en février 2017, vient d'être annoncée par la ministre de la Fonction Publique.

Cette augmentation est la conséquence des mobilisations passées et en cours. Mais son montant s'avère ridicule car il est loin de compenser les 7% de perte du pouvoir d'achat cumulé depuis 2010 auquel s'ajoute le relèvement de 0,4% de la retenue « pensions civiles » des fonctionnaires. Au 1er janvier 2016, cette cotisation est en effet passée de 9,54% à 9,94% pour aboutir à 11% en 2020.

Ainsi le dégel du point d'indice basé sur une augmentation de 1,2% sur deux ans représentera in fine une augmentation réelle autour de 0,4 % sur deux ans une fois déduite les augmentations de retenues « pensions civiles » de 2016 et 2017.

A cela, il faut ajouter la suppression des échelons accélérés effective pour la catégorie B dès 2016 puis pour les catégories C et A en 2017. Cette mesure permet à Bercy de financer en partie la mesure de « dégel » du point d'indice.

L'insuffisance de l'augmentation concédée par le gouvernement, apparaît comme un marché de dupes qui conforte la perte historique du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

**Mobilisons-nous pour la défense de notre statut, nos salaires, nos
primes et nos carrières
les 24 mars et 31 mars 2016**